



CONSEIL MUNICIPAL
du
Vendredi 30 juin 2017

L'An deux mille dix-sept, le 30 juin, à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du Conseil de la Mairie de Noyers sous la présidence de Monsieur Xavier RELAVE, maire de Noyers.

Présents : Xavier RELAVE, Eric BARNAULT, Angélique BEAUDOIN, Paula COUTELLIER, Patrick FAUVELLE, Jacques FOUCHER, Danièle GARAVOGLIA, Monique LEGRAS, Annette LELOUP, Marie-Annick MARCEAUX.

Absents excusés :

- Monsieur David AMAURY (procuration donnée à Monsieur Eric BARNAULT)
- Madame Monique BILLAUD (procuration donnée à Madame Annette LELOUP)
- Monsieur Marc PELLETIER (procuration donnée à Madame Monique LEGRAS)
- Monsieur Cédric COUDRE (procuration donnée à Madame Marie-Annick MARCEAUX)
– Monsieur COUDRE est présent à partir de 19h15 -

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick MARCEAUX.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 09 juin 2017 :

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

● **TERRAIN DU BORNEAU CADASTRE ZC 51 :**

Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire de modifier la délibération n°53/2017. En effet, suite à une erreur d'écriture, concernant la surface du terrain à vendre, rue du Borneau, situé au sein du lotissement du centre-bourg et cadastré ZC 51, il faut lire que celle-ci est de 1023 M² et non pas de 1029 m².

Monsieur le Maire précise par ailleurs que le prix de vente de ce lot est resté fixé à : 39 220 €.

Monsieur le Maire annonce qu'une promesse de vente pour ce terrain a été signée le 25/06/17.

● **ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DES CONSEILS MUNICIPAUX POUR LES ELECTIONS SENATORIALES :**

Conformément à l'application du décret 2017-1091 du 02 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs et à la circulaire ministérielle n° NOR/INTA/1717222/C du 12 juin 2017 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs, le Conseil Municipal s'est réuni afin de procéder à l'élection, parmi les membres du

Conseil Municipal, des délégués et de leurs suppléants chargés de procéder à l'élection des sénateurs le dimanche 24 septembre 2017.

En application de la circulaire précédemment citée, le Conseil Municipal doit procéder à l'élection de 3 délégués et 3 suppléants.

Monsieur le Maire ouvre la séance, dénombre les conseillers (11 conseillers présents, 3 sont absents excusés et ont donné procuration de vote. Il y aura donc 14 votants) et annonce que le quorum est atteint ($14/2=7+1=8$ présents minimum).

Monsieur le Maire présente le mode de scrutin : au 1^{er} tour de scrutin, les délégués et leurs suppléants sont élus à la majorité absolue. Au 2nd tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Monsieur le Maire rappelle que le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes à l'ouverture de scrutin. Monsieur le Maire précise que :

- les 2 conseillers les plus âgés sont : Madame Monique LEGRAS et Madame Annette LELOUP
- les 2 conseillers les plus jeunes sont : Monsieur Cédric COUDRE et Madame Angélique BEAUDOIN.

Election des titulaires :

Sont déclarés comme candidats titulaires : Monsieur Xavier RELAVE, Madame Marie-Annick MARCEAUX et Madame Monique LEGRAS.

Monsieur le Maire invite les conseillers présents à voter.

Les résultats du premier tour de scrutin sont :

- Monsieur Xavier RELAVE : 12 voix
- Madame Marie-Annick MARCEAUX : 12 voix
- Madame Monique LEGRAS : 12 voix

Avec le jeu des procurations, il y a lieu de constater :

- 14 votants
- 2 bulletins nuls
- 12 suffrages exprimés

La majorité absolue requise est de 7 voix ($12/2+1$).

Sont donc élus, en tant que titulaires, à la majorité absolue, au 1^{er} tour de scrutin : Monsieur Xavier RELAVE, Madame Marie-Annick MARCEAUX et Madame Monique LEGRAS.

Election des suppléants :

Sont déclarés comme candidats suppléants : Monsieur Cédric COUDRE, Madame Danièle GARAVOGLIA, Madame Annette LELOUP.

Les résultats du premier tour de scrutin sont :

- Monsieur Cédric COUDRE : 14 voix
- Madame Danièle GARAVOGLIA : 14 voix
- Madame Annette LELOUP : 14 voix

Avec le jeu des procurations, il y a lieu de constater :

- 14 votants
- 14 suffrages exprimés

La majorité absolue requise est de 8 voix (14/2+1).

Sont donc élus, en tant que suppléants, à la majorité absolue, au 1^{er} tour de scrutin : Monsieur Cédric COUDRE, Madame Danièle GARAVOGLIA et Madame Annette LELOUP.

A la lecture des opérations ci-dessus, sont déclarés élus au sein du collège électoral chargé d'élire les sénateurs :

- **Délégués** : Monsieur Xavier RELAVE, Madame Marie-Annick MARCEAUX, Madame Monique LEGRAS.
- **Suppléants** : Monsieur Cédric COUDRE, Madame Danièle GARAVOGLIA, Madame Annette LELOUP.
- **ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE SUPPLEANT A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES:**

Monsieur le Maire précise que, suite à la démission de Madame Alexandra MARTINS, le 18 juin dernier, et afin de remplacer celle-ci au poste de suppléant de la Commission d'appel d'offres, il est nécessaire d'élire un nouveau membre suppléant de la Commission d'appel d'offres.

Monsieur Jacques FOUCHER présente sa candidature.

Appelé à s'exprimer, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, Monsieur Jacques FOUCHER comme membre suppléant de la Commission d'appel d'offres.

- **MISE A JOUR DU TABLEAU DES COMMISSIONS :**

Suite à la démission de Madame Alexandra MARTINS, Monsieur le Maire rappelle qu'une mise à jour du tableau des commissions doit être effectuée.

Ainsi :

- à la Commission d'Appel d'Offres, Madame Alexandra MARTINS est remplacée par Monsieur Jacques FOUCHER,
- à la Commission « Ecoles et Jeunesse », Madame Alexandra MARTINS est remplacée par Madame Danièle GARAVOGLIA,
- à la Commission « Communication, Information et Culture », Madame Alexandra MARTINS est remplacée par Madame Angélique BEAUDOIN.

Le tableau des commissions mis à jour sera adressé à tous les conseillers.

- **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Virade de l'Espoir : le 25/09/17, de 10h30 à 12h30 : Madame Paula COUTELLIER et Madame Marie-Annick MARCEAUX se proposent pour aider au déroulement de la manifestation.
- Déviation de Lorris : les travaux débuteront à partir de septembre 2017.
- Passage des conseillers pour la reconnaissance des maisons fleuries : le 30/06/17.

- **EXPRESSION DES CONSEILLERS :**

- ✓ Madame Marie-Annick MARCEAUX rappelle que le « Gâteau Géant » se fera le 02/09/17 et sollicite des bénévoles pour aider au service. Mesdames COUTELLIER, LEGRAS et LELOUP proposent leur aide.
- ✓ Madame Marie-Annick MARCEAUX rappelle que l'« Exposition Nature » se fera le 07 et 08/10/17 et lance un appel à volontaires pour la mise en place de celle-ci.
- ✓ Madame Marie-Annick MARCEAUX annonce qu'un courrier a été déposé chez les artisans et les associations de la commune afin de les solliciter pour la réalisation d'un panneau de présentation de leurs activités, dans le cadre du comice. A ce jour, deux entreprises et deux associations se sont manifestées.

La séance est levée à 20h30.